

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Ergothérapie

Année : 2023-2024

1. Intitulé du module : Profession : compétences élémentaires

Code : S.ER.SO.1103.F.23

Type de formation : Bachelor

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé

Type :

- Module principal
- Module lié au module principal
- Module facultatif ou complémentaire

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps

2. Organisation

Crédits ECTS : 6

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Autres (préciser la langue)

Autres compétences linguistiques :

- Anglais (lectures, vidéos)

3. Prérequis

- Avoir validé le(s) module(s)
- Avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre :

4. Compétences visées

- A. **Rôle d'Expert·e :** compétences A1 A2 A3 A5 A6
- B. **Rôle de Communicateur·trice :** compétences B1 B2 B3
- C. **Rôle de Collaborateur·trice :** compétences C1 C2
- D. **Rôle de Leader :** compétences D1
- E. **Rôle de Promoteur·trice de la santé :** compétences E1 E2
- F. **Rôle d'apprenant·e et de formateur·trice :** compétences F1 F2
- G. **Rôle de Professionnel·le :** compétences G1 G3

5. Objectifs généraux d'apprentissage

- Mener un entretien d'ergothérapie
- Nommer les principes d'une alliance thérapeutique (ou de travail) pour la pratique de l'ergothérapie
- Mettre en pratique le Modèle de la relation intentionnelle (Taylor, 2008 ; 2020)
- Employer une grille d'observation de la relation thérapeutique, l'utiliser pour décrire des situations et pour soutenir un jugement appréciatif des habiletés observées
- Partager un jugement appréciatif à des pairs, sur la base de principes d'une rétroaction constructive
- Élaborer des réflexions éthiques et déontologiques, notamment en ce qui a trait à l'altérité, l'inclusion et les relations de pouvoirs inhérentes à la thérapie, dans le cadre de la pratique professionnelle
- Expliquer la différence et les utilités respectives de modalités individuelles et de groupe en ergothérapie, notamment à partir des principes de dynamique et de structuration des groupes
- Expérimenter divers modes relationnels et de communication, dans le cadre d'entretiens d'ergothérapie et de situations en thérapie
- Évaluer les outils d'apprentissage utiles pour la suite de ses études, à partir de sa situation personnelle (maîtrise, difficultés, lacunes)
- Expérimenter des outils de gestion du stress, en lien avec le travail étudiant et complétés par la question des bouleversements écologiques (écoanxiété)
- Mettre en pratique les outils du métier d'étudiant·e et les bases méthodologiques enseignées, nécessaires pour tous les modules de la suite de la formation
- Utiliser des outils au sujet des groupes pour le travail en équipe dans le cadre des études

6. Contenu et formes d'enseignement

Unité 1 – La relation : au cœur de l'ergothérapie (4 ECTS) – 58 périodes

Contenus : (liste)

- Pratique centrée sur la/le client·e
- Relation thérapeutique : principes, empathie, écoute, cadre, alliance, individuelle vs de groupe
- Modèle de la relation intentionnelle (MRI/IRM) de Taylor : principes, six modes relationnels, habiletés de communication thérapeutiques, écoute empathique
- Fournir et recevoir de la rétroaction (*feedback*)
- Théories de la communication
- Mener un entretien d'ergothérapie
- Altérité, inclusion
- Communication compliquée : ruptures d'empathie, gestion de conflit, annonce de mauvaises nouvelles

Unité 2 – Les outils du métier d'étudiant·e (2 ECTS) – 29 périodes (+8 pér. facultatives et 16 pér. inscrites à l'horaire pour travail à distance ou de groupe)

Contenus :

- Bases de la recherche et de l'organisation documentaire
- Lire de manière critique des textes (scientifiques ou autres)
- Restituer des informations et des jugements personnels : textes écrits (différents formats et exigences), présentation orale, compte-rendu de lecture, compte-rendu oral à des collègues
- Prendre des notes (de cours et d'observation)
- Normes APA 7 pour la gestion des références
- Gestion du stress et organisation de son travail
- Travailler en équipe lors des études

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input checked="" type="checkbox"/> Tutorat | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : |

Exigences liées à la fréquentation du module :

L'**unité 1** de ce module repose en grande partie sur des activités d'apprentissage expérientiel : la présence est donc obligatoire aux ateliers. Toute absence devra être justifiée, au sens de l'article 28 alinéa 3 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

En cas d'absence justifiée, un travail compensatoire (ou un atelier de compensation ; uniquement pour les ateliers impliquant des patient-es simulé-es) pourra être négocié avec le responsable de module.

Une absence non justifiée entraîne le retrait de 0,5/6 à la note du module, par séance d'atelier manquée (pour chiffrer les apprentissages expérientiels non réalisés). **La présence à l'évaluation de simulation**, en fin de semestre, **sera refusée** aux étudiant-es s'étant absenté-es sans justification d'un atelier de simulation impliquant leur interaction avec les patient-es simulé-es. Dans un tel cas, les séances de simulation devront être reprises l'année suivante. Ceci reporte la complétion du module à l'année suivante.

L'**unité 2** implique du travail à distance (asynchrone), en ligne. La présence aux ateliers (lecture, prise de notes, langage inclusif, gestion du stress 1 et 2, normes APA, travailler en groupe), ainsi qu'à la présentation et signature de la charte sur le plagiat, sont obligatoires. Les tutorats sont facultatifs.

Deux séminaires sont proposés : le **premier** (en décembre) est **obligatoire** ; bien que celui-ci ne soit évalué que de manière formative, une absence non justifiée à ce séminaire entraînera une pénalité de 1/6 à la note du module. Une absence justifiée, au sens de l'article 28 alinéa 3 du règlement HES-SO, pourra être compensée par un travail compensatoire négocié avec le responsable de module. Le **second** séminaire (janvier 2024) est **facultatif**, sur inscription.

Un travail ou dossier, formatif mais obligatoire, remis en retard entraîne une pénalité à la note du module, de l'ordre de 0,1/6 par jour de retard jusqu'à concurrence de 2/6.

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input checked="" type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Évaluation formatives de dossiers et de présentations orales lors de séminaires | |

En première session, le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant-e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant-e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les évaluations sont notées au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses unités ou évaluations. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification, ainsi que les conditions de validation (critères) sont précisées aux étudiant-e-s dans le plan de cours (déroulé). En première session, il s'agira :

- d'une simulation d'entretien en ergothérapie (environ 30 min en fin de semestre), selon le même format vu et pratiqué en cours ; évaluation individuelle
- d'un dossier à remettre en fin de semestre ; questions fournies durant le semestre ; évaluation en équipe. Un dossier remis en retard entraîne une pénalité de 0,5/6 à la note du travail par jour de retard.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| <input checked="" type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Les modalités de remédiation et de répétition sont précisées dans le plan de cours (déroulé).

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Écrit

Oral

Pratique (simulation)

Dossier

Autre :

Les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un-e étudiant-e qui suit un module pour la première fois et pour celui ou celle qui le répète.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 31, l'échec à un module est définitif lorsque les résultats restent insuffisants après répétition.

9. Remarques

10. Bibliographie partielle (complétée dans le support de cours)

Bozarth, J. D., Motomasa, N. & Ducroux-Biass, F. (2014). La relation thérapeutique: enquête sur l'état de la recherche. *Approche Centree sur la Personne. Pratique et recherche*, 19(1), 58-76.

Cole, M. B. (2012). *Group dynamics in occupational therapy: the theoretical basis and practice application of group intervention* (4th ed.). Slack Editions.

Corbière, M., Bisson, J., Lauzon, S. & Ricard, N. (2006). Factorial validation of a French short-form of the Working Alliance Inventory. *International Journal of Methods in Psychiatric Research*, 15(1), 36-45.
<https://doi.org/10.1002/mpr.27>

Larsen, A. E., Adamsen, H. N., Boots, S., Delkus, E. C. G., Pedersen, L. L. & Christensen, J. R. (2019). A survey on client-centered practice among Danish occupational therapists. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 26(5), 356-370. <https://doi.org/10.1080/11038128.2018.1465584>

Law, M., Baptiste, S. & Mills, J. (1995). Client-Centred Practice : What does it Mean and Does it Make a Difference? *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 62(5), 250-257.
<https://doi.org/10.1177/000841749506200504>

Le Bossé, Y. (2016). *Soutenir sans prescrire : Aperçu synoptique de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC)*. Éditions ARDIS.

Leclerc, C. (2020). *Intervenir en groupe : Savoirs et pouvoir d'agir* (4^e éd.). CRIEVAT.

Morrison, T. L. & Smith, J. D. (2013). Working alliance development in occupational therapy: A cross-case analysis. *Australian Occupational Therapy Journal*, 60(5), 326-333. <https://doi.org/10.1111/1440-1630.12053>

Paul, M. (2012). L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique. L'exemple de l'éducation thérapeutique du patient. *Recherche en soins infirmiers*, 110(3), 13-20.
<https://doi.org/10.3917/rsi.110.0013>

St-Arnaud, Y. (2008). *Les petits groupes: participation et animation* (3^e éd.). Gaëtan Morin Éditeur.

Stébé, J.-M. (2008). *Risques et enjeux de l'interaction sociale*. Éditions Tec & Doc.

Street, R. L., Makoul, G., Arora, N. K. & Epstein, R. M. (2009). How does communication heal? Pathways linking clinician-patient communication to health outcomes. *Patient Education and Counseling*, 74(3), 295-301. <https://doi.org/10.1016/j.pec.2008.11.015>

Taylor, R. R. (2020). *The intentional relationship: Occupational therapy and use of self* (2nd ed.). F. A. Davis Company.

Thórarinsdóttir, K. & Kristjánsson, K. (2014). Patients' perspectives on person-centred participation in healthcare : A framework analysis. *Nursing Ethics*, 21(2), 129-147.
<https://doi.org/10.1177/0969733013490593>

Watzlawick, P., Helmick Beavin, J. & Jackson D. D. (2014). *Une logique de la communication*. Éditions du Seuil.

11. Enseignant.e.s

L. Anchise, N. Bacq, M. Bertrand Leiser, A. Borda Calisaya, J. Longchamps, A. Morina, C. Mottaz, D. Pouliot-Morneau, V. Simonet, V. Stucki, L. Michaud-Vionnet, patient-es simulé-es

Nom du/de la responsable de module :

POULIOT-MORNEAU, Denis

Descriptif validé le :

31 août 2023

Descriptif validé par :

BERTRAND-LEISER, Martine